LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES (APB)

Juillet 2016

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES

Bienvenue au 8ème Bulletin de l'APB

Sommaire

-Note de politique Monétaire de la Banque Centrale
-Participation de l'APB au comité de Politique Monétaire
-Points de vue des banquiers commerciaux sur la conjoncture économique
-Le saviez-vous : la déclaration de soupçon
-Activité Sociale : Hommage de l'APB au Gouverneur Charles Castel
-Le tableau de bord du secteur bancaire

NOTE DE POLITIQUE MONETAIRE

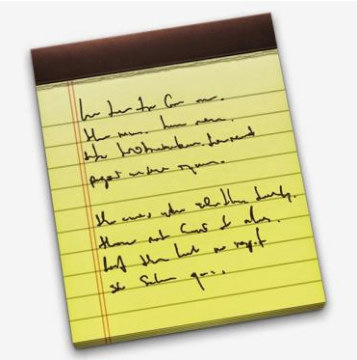

Son objectif est de renseigner le public sur l'orientation de la politique monétaire, de rendre compte des dernières décisions prises par les autorités et de dégager les perspectives à court terme pour l'économie nationale.

Dans sa note datant de mars 2016, la Banque de la République d'Haïti a signalé une contraction de l'activité économique, une tendance à la hausse des prix en glissement annuel et en variation mensuelle dans un contexte mondial de faible inflation, un ralentissement du rythme de croissance des dépenses publiques joint à une amélioration des revenus courants entraînant une réduction du financement monétaire. En dépit de la conjoncture difficile, le système financier demeure solide, performant et solvable au regard des indicateurs notamment l'évolution des ratios de rentabilité.

Les perspectives à court terme pour l'économie demeurent mitigées :

- la tendance à la hausse des prix risque de se maintenir en raison de la dépréciation continue de la monnaie nationale.
- Une amélioration de l'environnement macro-économique est attendue avec des actions allant dans le sens de la consolidation budgétaire.

Les autorités monétaires s'engagent à accompagner ces actions dans le cadre d'une politique visant à garantir la stabilité des prix et celle du système financier.

PARTICIPATION DE l'APB AU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

Trois Banquiers, Mr Carl Braun, Président du Conseil d'Administration de la Unibank, Me Maxime D. Charles, Directeur Général de la Scotiabank et Président du Conseil d'Administration de l'Association Professionnelle des Banque et Mr Pierre Marie Boisson, Président Directeur Général de la Sogesol ont été invités à participer à la session des 24,25 et 27 mai du comité de politique monétaire de la Banque de la République d'Haïti.

L'élargissement du comité de politique monétaire aux hommes d'affaires, aux membres du secteur bancaire et aux représentants d'autres secteurs a été dicté par la volonté de la Banque Centrale

-de prendre en compte les opinions de différents agents économiques en vue d'une meilleure efficacité de la politique monétaire

-d'instaurer un espace d'échanges et de communication entre la BRH et les différents acteurs de l'économie pour une meilleure compréhension de ses actions et une réduction de l'asymétrie de l'information.

Les interventions des représentants du secteur bancaire ont porté sur la conjoncture économique et ses impacts financiers et monétaires. Les nouvelles donnes du marché de change ont été également passées en revue.

POINT DE VUE DES BANQUIERS SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

Dans ce texte, nous reproduisons certains passages des présentations faites par les banquiers commerciaux invités à la dernière session du comité de politique monétaire de la Banque Centrale. Les Banquiers commerciaux ont opiné sur la conjoncture économique caractérisée par une baisse de la production nationale d'origine agricole, un secteur affecté par une sécheresse qui a duré près de cinq mois allant de janvier à début de mai 2016. Cette baisse observée de la production vient également des difficultés rencontrées par une branche du secteur industriel alimentant le marché local et qui subit les effets d'une concurrence de produits étrangers traversant la frontière entre la République d'Haïti et la République dominicaine.

A ces problèmes économiques est venue greffer une crise politique créant des anticipations des agents économiques, une détérioration de l'activité touristique après des efforts faits pour remettre le pays sur la carte touristique internationale, une réduction des investissements directs étrangers après ouverture d'une campagne destinée à les attirer (Haïti is open for business) et un certain attentisme des nationaux qui décalent leurs investissements. Le retrait de l'international qui lie jusqu'à l'arrivée d'un gouvernement légitimement élu les décaissements de l'aide externe et l'amenuisement des fonds de petrocaribe ont aggravé aussi les problèmes économiques.

Continuer>>>

Le Saviez-vous ? : LA DECLATION DE SOUPCON

Ce n'est pas une déclaration qui soupçonne les clients des banques ni de fautes graves ni d'intentions malicieuses. C'est tout simplement un jargon juridique consacré par la loi sur le blanchiment des capitaux et une circulaire de la banque centrale # 95 exigeant de tout porteur d'une somme en espèces égale ou supérieure à 400.000 gourdes et effectuant un dépôt dans un guichet de banques à remplir un formulaire de provenance de fonds. Lorsque ce dépôt ne correspond pas au profil du client c'est-à-dire le montant maximum de dépôt que ce client est appelé à faire ou de préférence le revenu déclaré par le client au moment de l'ouverture de son compte, cette transaction est considérée comme inhabituelle. C'est cette transaction que la banque est obligée par la loi de signaler à l'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF) en remplissant un formulaire dédié à cet effet.

Continuer>>>

ACTIVITE SOCIALE : L'APB REND HOMMAGE AU GOUVERNEUR CHARLES CASTEL

Le traditionnel dîner de fin d'année de l'APB a réuni, comme à l'accoutumée, les membres les plus influents de la profession bancaire. L'éclat de cette fête a été rehaussé par la présence du nouveau conseil d'administration de la BRH, les présidents de conseil d'administration, les directeurs généraux et hauts cadres des banques commerciales, d'épargne et de logement.

Au cours de ce dîner, hommage a été rendu à l'ex gouverneur Charles Castel, une plaque d'honneur lui a été décernée par l'APB pour sa contribution à la modernisation, au renforcement et au développement du système financier haïtien.

Plusieurs personnalités, Maxime D. Charles, Carl Braun, Claude Pierre-Louis, Gladys Coupet, Jean Baden Dubois et Fritz Duroseau, ont pris la parole pour féliciter l'ancien gouverneur et magnifier l'œuvre accomplie sous sa gouvernance qui a duré huit ans 2007 à 2015.

Dans ses propos de circonstance, Mr Castel a remercié l'APB pour cette initiative. Ce geste lui va droit au cœur, il part confiant, éprouvant un sentiment de satisfaction après la reconduction de trois anciens membres du Conseil d'administration et le choix de deux autres membres, cadres de la BRH. Il souhaite que la Banque Centrale continue de s'améliorer et sollicite un appui des régulés à la politique monétaire. Ses inquiétudes concernent la dominance fiscale qui crée l'effet d'éviction dans la distribution de crédit, la nécessité d'établir un arbitrage entre avoirs extérieurs nets et taux de change, l'inclusion financière et le crédit au secteur agricole.

TABLEAU DE BORD DU SECTEUR BANCAIRE

Les taux de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes et en devises étrangères étant restés à leur niveau du 6 juillet 2015 et n'ayant jamais été revus à la baisse, la Banque de la République d'Haïti retient depuis cette date 44 centimes sur chaque gourde et 48 centimes sur chaque dollar déposé dans les banques commerciales.

Cette ponction empêche aux banques d'augmenter leurs portefeuilles de prêts. En avril et mai 2016, les banques ont réussi à redresser leur position de réserves en gourdes, qui a été en août 2015 et d'octobre à février 2016, déficitaire à la suite de la décision de la Banque des Banques de relever ses coefficients de réserves obligatoires.

La position de réserves des banques en gourdes accusait un excédent de 2.22 milliards en mai 2016 contre un déficit de 1.0 milliard de gourdes en février 2016. Sur la même période, la position de réserves des banques en dollars a baissé de 16.98 millions de dollars.

La politique monétaire de la Banque de la République d'Haïti a eu pour effet de plafonner le portefeuille de crédit en gourdes des banques commerciales aux alentours de 39 milliards de gourdes. Quant au crédit en dollars, il n'a été que de 0.6 milliard de dollars en mai 2016.

Continuer>>>

Tableau de bord du secteur bancaire *(en millions de gourdes)*

	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015	Décembre 2015	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016	avril 2016	Mai 2016
Position de réserves												
(en millions de gourdes)	2,260.51	179.05	-1,824.02	2,498.02	-1,630.10	-662.67	-1,592.35	-102.07	-1,001.59	2,511.81	1,511.89	2,217.40
Position de réserves												
(en millions de dollars US)	56.16	18.13	43.31	38.95	43.34	39.36	62.10	76.98	81.84	61.37	78.40	64.86
Portefeuille de crédit												
(en millions de gourdes)	36,434.58	37,873.71	38,044.78	37,469.64	38,132.72	37,633.45	39,177.89	38,799.83	38,879.56	38,419.25	38,788.46	39,231.49
Portefeuille de crédit												
(en millions de dollars US)	685.53	656.07	641.30	623.88	614.3	612.20	594.03	603.27	578.68	577.05	571.30	595.85
Encours des Bons BRH												
(en millions de gourdes)	6,455.00	6,287.00	4,851.00	5,448.00	6,180.00	7,699.00	6,736.00	7,847.00	7,420.00	8,428.00	10,197.00	9,904.00
7 jours	750.00	750.00	0.00	1,000.00	740.00	1,720.00	1,310.00	1,800.00	600.00	1,150.00	2,050.00	670.00
28 jours	5.00	258.00	8.00	2.00	50.00	475.00	0	1,607.00	645.00	175.00	1,200.00	1,175.00
91 jours	5,700.00	5,279.00	4,843.00	4,446.00	5,390.00	5,504.00	5,426.00	4,440.00	5,830.00	7,103.00	6,947.00	8,059.00
Taux de change de référence												
dollar/gourde	51.59	55.22	51.67	52.14	53.78	56.1368	56.697	59.4546	61.504	61.794	61.9572	62.2054
Taux d'intérêt sur Prêts en gourdes												
Moyenne simple	20.75	19.10	18.75	18.75	20.00	18.00	21.75	21.50	22.00	21.50	20.50	19.00
Moyenne pondérée	11.72	17.46	14.68	14.38	15.25	5.80	15.37	11.97	13.57	13.56	17.82	16.57
Taux d'intérêt sur Prêts en dollars												
Moyenne simple	13.45	13.50	12.38	12.45	12.50	14.75	12.50	13.58	14.50	12.50	14.43	12.00
Moyenne pondérée	11.28	12.18	11.23	12.96	11.94	13.81	11.54	9.26	9.26	9.78	10.75	11.33
Base Monétaire(en millions de gourdes)	**107,542.02**	**110,494.48**	**108,131.56**	**118,858.46**	**117,083.05**	**121,396.48**	**124,551.63**	**127,710.73**	**129,268.42**	**132,323.40**	**134,569.25**	**134,963.19**
Réserves des banques	71,440.15	73,505.14	70,457.01	81,479.95	78,393.54	83,175.27	81,593.82	87,544.97	89,314.47	91,537.24	93,609.17	93,691.54
Autres dépôts & Bons détenus par les INFB	8,894.93	8,159.88	8,227.88	8,760.52	8,815.57	9,041.64	8,510.30	8,348.35	7,958.66	8,225.80	8,506.56	8,568.21
Monnaie en circulation	27,206.94	28,829.45	29,446.67	28,617.99	29,873.93	29,179.57	34,447.51	31,817.41	31,995.30	32,560.36	32,453.52	32,703.44
Dépôts en gourdes	72,748.28	69,102.90	69,088.73	73,093.50	73,871.49	75,222.26	73,574.51	76,154.99	75,651.67	75,254.54	76,462.20	77,011.52
M2	99,955.22	97,932.35	98,535.40	101,711.49	103,745.42	104,401.83	108,022.02	107,972.40	107,646.97	107,814.90	108,915.72	109,714.96
Dépôts en dollars US convertis	102,692.90	111,591.05	105,252.18	106,456.67	109,237.05	115,407.16	118,364.06	119,578.06	124,461.00	125,664.00	127,385.66	127,580.70
M3	202,648.12	209,523.40	203,787.58	208,168.16	212,982.47	219,808.99	226,386.08	227,550.46	232,107.97	233,478.90	236,301.38	237,295.66
BRH : Réserves nettes de change												
(en millions de US$ & base journalière)	925.36	904.21	883.51	843.34	827.67	799.77	766.76	772.49	792.04	817.47	823.2	828.02
	SOURCE : BRH : DIRECTION DU CONTROLE DE CREDIT											

	septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	septembre 2015
Position de réserves													
(en millions de gourdes)	3,629.56	4,604.51	2,255.35	2,810.65	2,948.70	3,396.31	1,714.14	550.84	1,149.90	2,260.51	179.05	35,645.62	2,498.02
Position de réserves													
(en millions de dollars US)	49.19	70.54	46.98	78.33	83.20	90.68	93.92	97.45	110.15	56.16	18.13	43.31	38.95
Portefeuille de crédit													
(en millions de gourdes)	33,366.21	33,085.49	33,024.02	33,665.45	33,689.71	34,342.80	34,600.60	34,802.45	35,704.81	36,434.58	37,873.71	38,044.78	37,469.64
Portefeuille de crédit													
(en millions de dollars US)	790.42	802.90	808.95	807.85	794.44	780.07	762.11	725.01	708.99	685.53	656.07	641.30	623.88
Encours des Bons BRH													
(en millions de gourdes)	4,857.00	6,705.00	8,539.00	6,772.00	8,076.49	7,733.00	8,273.00	9,774.00	8,658.00	6,455.00	6,287.00	4,851.00	5,448.00
7 jours	360.00	1,440.00	1,350.00	828.00	885.49	1,288.00	1,800.00	1,850.00	1,785.00	750.00	750.00	0.00	1,000.00
28 jours	975.00	1,630.00	1,805.00	700.00	1,260.00	1,450.00	655.00	455.00	345.00	5.00	258.00	8.00	2.00
91 jours	3,522.00	3,635.00	5,384.00	5,244.00	5,931.00	4,995.00	5,818.00	7,469.00	6,528.00	5,700.00	5,279.00	4,843.00	4,446.00
Taux de change de référence													
dollar/gourde	45.56	45.76	46.60	46.75	46.93	47.14	47.11	47.38	48.11	51.59	55.22	51.57	52.14
Taux d'intérêt sur Prêts en gourdes													
Moyenne simple	18.38	18.43	16.00	19.80	19.30	18.75	18.88	19.60	18.95	20.75	19.10	18.75	18.75
Moyenne pondérée	9.34	11.20	12.21	12.28	10.09	10.51	11.70	10.44	11.83	11.72	17.46	14.68	14.38
Taux d'intérêt sur Prêts en dollars													
Moyenne simple	10.00	10.25	10.00	14.50	11.25	10.50	12.50	11.50	10.38	13.45	13.50	12.38	12.45
Moyenne pondérée	9.76	9.13	7.65	12.74	8.87	8.24	10.71	9.17	9.63	11.28	12.18	11.23	12.96
Base Monétaire(en millions de gourdes)	**96,228.00**	**100,792.66**	**98,338.13**	**101,299.88**	**100,893.94**	**103,464.28**	**98,028.57**	**100,082.59**	**100,437.38**	**107,542.47**	**110,495.37**	**108,113.78**	**115,850.57**
Réserves des banques	62,311.68	66,476.81	64,359.35	63,512.40	66,419.63	68,222.14	63,841.01	65,310.94	65,765.05	71,440.15	73,505.29	70,457.16	78,488.84
Autres dépôts & Bons détenus par les INFB	10,051.47	10,294.26	9,810.11	9,389.27	9,243.66	10,078.65	8,342.49	8,582.84	8,286.08	8,894.98	8,160.63	8,209.95	8,743.89
Monnaie en circulation	23,864.86	24,021.59	24,168.06	28,398.20	25,230.64	25,163.49	25,845.07	26,188.80	26,386.25	27,206.94	28,829.45	29,446.67	28,617.83
Dépôts en gourdes	67,101.09	69,390.82	68,643.93	68,915.31	72,854.96	72,880.11	71,234.91	71,322.02	72,601.80	72,748.28	69,102.90	69,088.73	73,093.50
M2	90,965.95	93,412.41	92,811.99	97,313.51	98,085.60	98,043.60	97,079.98	97,510.82	98,988.05	99,955.22	97,932.35	98,535.40	101,711.33
Dépôts en dollars US convertis	89,972.81	88,306.73	89,470.74	89,670.41	91,217.50	93,470.17	93,750.47	93,728.74	94,830.26	102,692.90	111,591.05	105,599.40	106,407.70
M3	180,938.76	181,719.14	182,282.73	186,983.92	189,303.10	191,513.77	190,830.45	191,239.56	193,818.31	202,648.12	209,523.40	204,134.80	208,119.03
BRH : Réserves nettes de change													
(en millions de US$ & base journalière)	1,024.90	990.67	986.04	992.48	996.71	964.33	979.66	959.06	957.63	925.36	904.21	883.51	897.17

SOURCE : BRH : DIRECTION DU CONTROLE DE CREDIT & DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

apbhaiti.org